



Le 21 août 2021

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Notre assemblée Générale s'est tenue le **mardi 10 août** avec un pourcentage de **60% de présents ou représentés**. Vous pouvez télécharger le **compte rendu**, vous y trouverez le rapport d'activité, la nouvelle composition du bureau (**Patrick VERRIER est le nouveau président**) ainsi que les **décisions prises**.

Voici des informations qui pourraient vous intéresser. Beaucoup d'entre-elles proviennent du site **Vents et Territoires**. Comme sur le **site de l'APPGE**, les liens sont en **rouge**, **soulignés** et en **gras**

Trizac (Cantal) : enquête publique du 16 août au 20 septembre 2021, inclus. Consulter leur page Facebook

La demande environnementale déposée par la SARL Boralex est relative à l'implantation et l'exploitation un parc éolien comprenant **douze aérogénérateurs et quatre postes de livraison** sur la commune de Trizac et pour la création de son poste de transformation HTB ainsi que le raccordement au réseau du parc.



Voir le site de **Vent de Trizac** ou contribuer à **l'enquête publique**

- dans le registre prévu à cet effet et ouvert à la mairie de Trizac
- par **voie dématérialisée** à l'adresse **pref-environnement@cantal.gouv.fr**
- par voie postale aux commissaire-enquêteurs à l'adresse de la mairie de la mairie de Trizac

Pays Neslois (Somme) : Les éoliennes mettent-elles les vaches en danger ?

....Depuis la mise en service des éoliennes, des éleveurs constatent un grave changement de comportement de leurs bêtes. **Un géobiologue est venu sur les lieux.**

"J'ai eu quatre vaches à terre qui, en même temps, ne voulaient plus se relever. D'autres se sont affaiblies et sont mortes. Des veaux ne voulaient plus se nourrir et les Blondes d'Aquitaine sont devenues extrêmement nerveuses" énumère Didier Potel éleveur à Marchépot. Un de ses collègues, Francis Leleu situé à Pertain, soit à quelques kilomètres de distance, constate les mêmes soucis sur son élevage.

Les deux éleveurs ont eu un taux de mortalité important depuis que les éoliennes sont en fonction..... Lire l'article du **5 aout 2021 dans le journal de Ham**

Maine et Loire : des entraîneurs hippiques inquiets pour leurs chevaux

....A Pouancé (Maine-et-Loire), des **entraîneurs hippiques s'opposent à un projet de parc éolien**. Le 25 juin 2021, leur demande d'annulation du permis d'exploitation a été rejetée.

Pour les opposants au projet, **revient notamment la comparaison avec le cas du parc éolien des 4 seigneurs, en région de Nozay (Loire-Atlantique)**. Depuis son implantation en 2012, les éleveurs et riverains se plaignent de nombreux problèmes, de la mort de centaines de bovins au développement d'électrosensibilité chez certaines personnes. "

Nous voulons éviter une bêtise, car après ça sera trop tard ", argumente Alain Couétil..... Lire l'article de **Eclaireur du 4 août 2021**



Emmanuel Macron défend le nucléaire, notre "chance", et **prône le "cas par cas" pour l'éolien**

Extrait : "Il faut un cap clair, celui que je donne, on a une chance c'est le nucléaire mais on doit développer encore le renouvelable", "la biomasse, la géothermie, le solaire et l'éolien",.... Les projets en solaire ou en éolien, **"là où ils créent trop de tensions, dénaturent et défigurent le paysage, il faut savoir ou les adapter ou y renoncer"**... Lire l'interview du **27 juillet 2021 de Franceinfo**

RTE : dans son **mensuel de juin 2021** qui vient de paraître, on peut lire page 3 :

La production éolienne atteint 1,3 TWh, elle est en **forte baisse (-36,9%)** par rapport à juin 2020. Un niveau aussi bas de production **n'a plus été vu depuis juillet 2018**, malgré une **augmentation de la capacité installée de 28 % en trois ans**. Mais on y découvre aussi que **le facteur de charge est de 10%** au mois de juin, que la **production a baissé de 66,5% par rapport à mai 2021** ne produisant que **3,3% de la production totale**.

En comparant le **premier semestre de 2020 au premier semestre de 2021**, on découvre que

- la production éolienne **a baissé de 7,35 %** alors que la capacité installée **a augmenté de 6,53%**
- la production hydraulique **a baissé de 5,9%** alors que la capacité installée **a augmenté de 0,16%**
- la production thermique fossile **a augmenté de 14,9%** alors que la capacité installée **a augmenté de 2,03%**

Sur le site gouvernemental **Stratégie Nationale Bas-Carbone**, dans le rapport de mars 2020 (**dernier rapport révisé et complété**) on peut lire à la page 120, en note de bas de page

" Le Gouvernement a pris acte des études menées par RTE qui montrent que la **réduction de la part du nucléaire à 50 % à l'échéance de 2025**, telle que prévue dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, **soulève d'importantes difficultés de mise en œuvre au regard de nos engagements en matière climatique**. Malgré le développement volontariste des énergies renouvelables entrepris par le Gouvernement, et du fait de la faible maturité à court terme des solutions de stockage, **la France serait en effet contrainte de construire jusqu'à une vingtaine de nouvelles centrales à gaz dans les sept prochaines années** pour assurer la sécurité d'approvisionnement lors des pointes de consommation, **conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre**. L'objectif de réduire la part du nucléaire à 50% est confirmé par la loi énergie-climat à 2035, date compatible avec nos engagements en matière climatique. "

D'après la CEE-ONU, " les objectifs climatiques internationaux ne seront pas tenus si l'énergie nucléaire est exclue "

...Dans un rapport **publié ce 11 août 2021**, la CEE-ONU, la Commission Economique de l'Onu pour l'Europe, l'ex-URSS, les Etats-Unis et le Canada, affirme que, pour décarboner l'énergie et tenir les objectifs climatiques (rappelés récemment par le rapport du Giec), le nucléaire est indispensable. Cette technologie a déjà évité l'émission d'importantes quantités de gaz à effet de serre, et son développement est, pour l'ONU, une nécessité.... Lire l'article du **16 août 2021 dans EnerGEEK**.

A Landivisiau, (Finistère)" la dernière centrale électrique au gaz " sort de terre

...La centrale à cycle combiné, en cours de construction sur plus de 7 hectares dans le Finistère, est visible de loin. L'immense usine de TotalEnergies, dont un bâtiment culmine à près de 50 mètres de haut, **sera opérationnelle en fin d'année**... lire le reportage du **11 août 2021 dans Les Echos**

Sans flexibilité, le Maroc sera un géant de l'énergie renouvelable aux pieds d'argile

... Jouissant de ressources éoliennes et solaires exceptionnelles ainsi que d'une position géostratégique avantageuse entre l'Europe et l'Afrique, le Maroc est dans une situation idéale pour faire de l'énergie renouvelable un puissant moteur économique du pays. Cependant, l'accroissement massif de la part d'énergie verte intermittente dans son mix énergétique national **fait aussi émerger un besoin considérable d'électricité flexible provenant de moteurs à gaz, seuls à même de garantir la fiabilité et la stabilité de son réseau**.... Lire l'article du **12 août 2021 dans Les Echos.ma**



La Chine relance sa production de charbon malgré ses engagements sur le climat

... Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dépeint un tableau sombre pour l'avenir de l'humanité. Pendant ce temps, **la Chine, plus gros pollueur de la planète**, relance son industrie du charbon, source d'énergie la plus polluante.... la puissante agence de planification chinoise vient tout juste d'avaliser, le 4 août dernier, **la réouverture de 15 mines situées dans le nord et**


l'ouest du pays, notamment au Xinjiang. Ces redémarrages doivent fournir annuellement quelque 44 millions de tonnes charbon. La semaine précédente, la reprise de **l'exploitation de 38 autres sites miniers de Mongolie-intérieure** avait déjà été entérinée.... Lire l'article du [12 août 2021 dans TV5monde](#)

Allemagne : L'Energiewende (révolution énergétique présentée comme un modèle est en fait un échec. ... Une économie et une société modernes dont les besoins d'électricité augmentent rapidement, du fait notamment de la transition, ne peuvent pas reposer sur des moyens de production (éolien et solaire) dépendant de la météorologie et donc intermittents et aléatoires. **Quand il y a peu de vent et un ensoleillement limité, l'électricité doit être produite autrement.** En Allemagne, c'est avec des centrales thermiques au charbon et au gaz..... Les émissions de gaz à effet de serre en Allemagne provenant de la production électrique ont augmenté au premier semestre de 2021 de 25%, soit 21 millions de tonnes, selon le Think Tank allemand Agora Energiewende. Les **émissions des centrales à gaz ont augmenté de 15%**, celles au **lignite (houille brune)** de 36% et celle au charbon de 44%.... Lire l'article du [9 août 2021 dans Transitions et Energies](#)

Le [collectif 34-12](#) propose un diaporama modifiable par chaque association " **Bannir l'éolien** ". N'hésitez pas à [le télécharger](#).

Vous pouvez aussi télécharger

 Le bulletin [d'adhésion 2021](#);

 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes.

 Le rapport disponible à la [DREAL du Cantal](#) sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

 [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site [avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/](#)

 Le dossier de [Vent du Milan](#).

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis .

Gardez-vous en bonne santé

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

06.43.80.15.87

gilles.forhan@wanadoo.fr



appge-comiac@laposte.net

Membres du bureau :

Patrick Verrier, [président](#)

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

Brigitte Briard, [présidente](#) d'honneur

Pour vous désabonner

[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)